

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL MARDI, 4 MAI 1847.

No 35

NOUVELLES LETTRES DE WILLIAM COBBETT AUX MINISTRES DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE ET D'IRLANDE.

Suite.

Enfin, quoiqu'il en soit, ils étaient redevenus catholiques; ils étaient encore une fois catholiques romains; ils avaient apostasié et protesté contre la foi de leurs pères, dans le but de s'emparer d'une grande partie des biens du royaume. Mais s'étant maintenant assuré de la possession de cette énorme masse de butin, et ayant néanmoins été absous de leurs péchés et reçus de nouveau dans le giron de l'Église, sans doute ils resteront catholiques romains jusqu'à la fin de leurs jours? Non vraiment car, du moment que la reine Marie mourut, en 1558, c'est-à-dire au bout de cinq ans, ils renversèrent tout ce qu'ils avaient fait de son tems, apostasièrent de nouveau, et déclarèrent leur horreur pour cette Église, dans le sein de laquelle ils avaient remercié la reine de les avoir fait rentrer par son intercession auprès du pape.

Ceci ne pourrait jamais être cru, si ce n'était consigné dans le Recueil des statuts, qui ne peut induire en erreur, puisqu'il contient sur ce point aussi la loi à laquelle nous devons obéir maintenant. Elisabeth, qui succéda immédiatement à Marie, était catholique, et professait publiquement cette religion. Elle fut couronnée par un évêque catholique; mais elle était bâtarde suivant la loi, étant née d'une autre femme, tandis que la première épouse de son père vivait encore; en outre, pendant la vie de son père, un acte la déclarant bâtarde avait été rendu. Tout ceci n'aurait pas signifié grand'chose; mais le pape ne voulut pas reconnaître sa légitimité, et par conséquent son droit au trône d'Angleterre. D'après cela, elle résolut de devenir protestante, et ensuite de rendre son peuple protestant. Le premier acte du parlement passé sous son règne, chapitre Ier, effaça tout ce qui avait été fait sous celui de Marie, et cet acte rappela la totalité de celui dont j'ai cité le mémorable préambule, excepté seulement ce qui avait rapport à la possession des biens de l'Église et des pauvres, dont ils s'étaient emparés; et ces mêmes hommes qui avaient si récemment reçu l'absolution du pape, pour avoir reconnu que la suprématie ecclésiastique n'appartenait pas au roi, déclarèrent alors que cette suprématie avait toujours appartenu au roi, qu'elle n'avait jamais appartenu au pape, que le pape l'avait usurpée, et ils allèrent alors jusqu'à exiger de tout Anglais un serment, et la reine le demandait, attestant sa ferme foi en la suprématie de la reine! Ce serment, en usage encore aujourd'hui, commence ainsi: "Je déclare et certifie sur ma conscience que son altesse la reine est seule suprême chef de ce royaume, aussi bien dans toutes les choses ou causes spirituelles que temporelles." Ainsi un serment devint nécessaire pour affirmer ce dont les mêmes hommes avaient demandé l'absolution au pape et le pardon à Dieu, reconnaissant comme péché de l'avoir affirmé une première fois.

Mais le second acte, le premier sous le règne d'Elisabeth, chapitre II, ramène le livre de liturgie. Les hommes horribles dont nous venons d'examiner la conduite avaient condamné leur livre de prières comme schismatique; ils l'avaient aboli par leurs édits, et rétabli les prêtres catholiques dans les églises. Dans l'acte dont je parle maintenant, ils les chassèrent de nouveau, rétablirent le livre de liturgie, et infligèrent des châtimens aux prêtres qui refuseraient d'apostasier en devenant protestans, et en faisant usage du livre dans leurs églises. Pour le premier délit, un prêtre devait perdre une année de revenu de son bénéfice, et être emprisonné pendant six mois; pour le second délit, il devait perdre tout emploi et possession ecclésiastique, et être emprisonné le reste de ses jours. Si c'était un prêtre sans bénéfice, il devait être emprisonné la première fois, pendant un an, et la seconde durant toute sa vie, pour avoir parlé, en le dénigrant, du Livre de prières. Pour avoir jeté du ridicule sur la nouvelle religion en chansons, comédies, etc., le coupable devait payer une amende de cent marks pour le premier délit, de quatre cents pour le second (somme égale à deux mille livres de la monnaie actuelle,) et pour le troisième; tous ses biens étaient confisqués par la reine, et il était emprisonné pour la vie.

Tout le monde était obligé, les dimanches et les jours de fête, de se rendre à l'église pour assister à la lecture nouvelle, sous peine d'amendes pécuniaires, et, faute du paiement de ces amendes, d'être mis en prison. Les évêques, les archidiacres et autres membres de l'ordinaire avaient le pouvoir d'infliger ces punitions. L'acte de confiscation, de ruine, de châtimens personnels, de mort, fut exécuté avec toute la rigueur que l'imagination peut concevoir. La reine régna pendant quarante-cinq ans, et ces quarante-cinq ans se passèrent en actes d'une telle cruauté que le monde n'en avait encore

point vu de semblables, et tout cela pour forcer son peuple à se soumettre à cette Église établie. A l'égard des cruautés que ce monstre sous la figure d'une femme fit endurer à ses sujets, de ses boucheries, des tortures de toutes sortes infligées aux malheureux dont on arrachait les entrailles, dans lesquelles elle était toujours cordialement soutenue par les législateurs, auteurs de la liturgie, je renvoie mes lecteurs à mon ouvrage sur l'histoire de la Réforme protestante: qu'il me suffise de dire que, pendant les quarante-cinq ans qui furent employés à établir cette Église, il y eut plus de cruautés, plus de sang versé, plus de souffrances, qu'on n'en avait vu dans le monde, dans aucun autre pays, pendant le même espace de tems.

Le principal point à considérer ici est le fait, qui est si pleinement affirmé par tous ces actes du parlement, que cette Église a été créée par actes des parlemens; qu'elle n'a point d'existence comme Église; qu'elle n'a ni rites, ni cérémonies, ni croyances, ni articles de foi, qui ne soient émanés d'un acte du parlement, et que rien de semblable à un droit de prescription ne peut lui appartenir depuis le premier moment où on en a parlé parmi les hommes jusqu'à aujourd'hui.

Il n'est certainement pas inutile, au moment où nous examinons l'origine et les prétendus droits inaliénables de cette Église, d'examiner à fond la conduite et le caractère de ce parlement qui a rendu les édits par lesquels cette Église a été établie. Il est manifeste qu'elle ne l'a point été par le Christ et ses apôtres; il est certain, au contraire, qu'elle l'a été par actes du parlement. Mais si ceux qui composaient ces parlemens avaient ressemblé aux Pères de l'Église, s'ils avaient été des hommes dont la piété et le désintéressement fussent reconnus, leur caractère aurait jeté une sorte de lustre sur leur ouvrage; mais nous voyons qu'ils ont commencé par un acte de pillage tel, qu'il est presque incroyable; nous les voyons demeurer catholiques jusqu'à ce que ce pillage soit mis en danger par l'existence de cette religion; nous les voyons ensuite devenir protestans, créer l'Église et la liturgie, et attribuer le succès de leur entreprise à l'aide du Saint-Esprit, puis abolir cette liturgie en la déclarant schismatique, supplier une reine catholique d'intercéder auprès du pape pour obtenir leur pardon pour l'avoir voulu établir; nous les voyons recevoir l'absolution pour avoir fait ce livre dont ils attribuaient la composition à l'aide du Saint-Esprit; nous les voyons retomber et apostasier, rétablir leur liturgie et l'imposer au peuple. Observons cette circonstance remarquable, que, lorsqu'ils voulurent laisser rétablir la religion catholique et que ce fut l'objet de leurs édits, ils n'eurent ni peines à imposer ni force à exercer pour y ramener le peuple, et nous voyons au contraire que, quand ils voulurent rétablir leur Église et leur liturgie, ils furent obligés d'imposer des amendes, des confiscations, des emprisonnemens pour la vie, tout enfin, excepté la mort actuelle, pour obtenir la soumission de la part du peuple.

Ce fut ainsi que cette Église fut établie, non, comme ses défenseurs le prétendent, par la rationalité de l'institution elle-même, non par sa beauté intrinsèque et sa simplicité, comme les riches et impudens possesseurs de plusieurs bénéfices nous le disent, non par la réforme des abus qu'elle a effectuée, mais par des actes du parlement de la nature la plus cruelle, exécutés avec une barbarie sauvage. Les auteurs de ces actes étaient triplement apostats, et les plus déhontés apostats, les plus impudens que le monde eût jamais vus. L'origine de cette Église se trouve donc, non seulement dans de simples actes du parlement, mais dans des actes ordonnant que la force, la contrainte corporelle, les amendes fussent employées. C'est là ce que nous devons principalement considérer, quand le but de notre examen est de savoir s'il n'est pas à propos de retirer à cette Église la protection de l'Etat.

Voici les actes du parlement auxquels nous devons faire une attention particulière: d'abord les second et troisième d'Edouard VI, chapitre Ier; le premier d'Elisabeth, chapitre II; le treizième du même règne, chapitre XII. Le premier a rapport à l'établissement de la liturgie par Cranmer et ses associés. Ici il faut nous arrêter un moment pour savoir ce qu'était ce Cranmer. Nous savons qu'il était archevêque de Cantorbury au moment où il composa le Livre de prières. Toute l'histoire de cet homme, de ses horribles crimes et de ceux de ses adhérens se trouve dans mon livre sur la Réforme protestante. Mais comme nous parlons maintenant de cette fameuse Église dont il a été le fondateur, et de cette liturgie qu'il a composée, il faut que je donne sur son compte un extrait de cet ouvrage; car, sans le bien connaître, nous ne pourrions apprécier dignement tous les mérites de l'Église dont nous parlons. (A continuer.)

ENTREVUE DE L'AMBASSADEUR DE LA PORTE-OTTOMANE
AVEC SA SAINTETÉ PIE IX.

Nous avons annoncé l'arrivée à Rome de S. Exc. Chekib-Effendi, envoyé extraordinaire de la Porte-Ottomane. Nous donnerons aujourd'hui quelques détails authentiques sur l'objet de cette mission, qui sera certainement l'un des événements les plus mémorables de l'histoire religieuse et politique de notre époque.

Le sultan Abdul Megit-Kan n'est pas demeuré étranger au sentiment d'universelle allégresse qu'a excité parmi tous les peuples l'élévation du Pape Pie IX sur le trône pontifical, et il a voulu en donner au monde entier une preuve éclatante. Il a chargé son ambassadeur près la cour d'Autriche, Chekib-Effendi, qui se rendait à Vienne, de passer par Rome pour exprimer en son nom et de vive voix au Souverain-Pontife ses félicitations les plus sincères, comme aussi pour attester hautement la profonde estime dont S. H. I. s'est sentie pénétrée pour un souverain qui, dans le court espace de quelques mois, a su mériter l'admiration et les applaudissements de toutes les nations civilisées.

Ce sont là à peu près les termes des lettres officielles que S. A. le grand-visir Reschid-Pacha a adressées à S. Em. le cardinal-secrétaire d'Etat, et par les quelles le nouvel ambassadeur ottoman a reçu de son gouvernement cette haute mission.

Dans la matinée du 16 février, Chekib-Effendi se rendit à la secrétairerie d'Etat pour y présenter ses lettres, et prier en même temps S. E. le cardinal-Gizzi de demander au Saint-Père quel jour et à quelle heure Sa Sainteté daignerait l'admettre en son auguste présence. Pie IX désigna la matinée du samedi suivant, 20 février. En conséquence, Chekib-Effendi se transporta, au jour et à l'heure indiqués, au palais Quirinal en voiture de grande cérémonie. Une foule immense de Romains et d'étrangers était accourue sur son passage, dans toutes les rues qu'il devait parcourir, avides d'un spectacle si nouveau, et qui est tout un événement. C'est en effet le premier de ce genre que l'histoire ait eu à recueillir; c'est la première fois qu'un ambassadeur ottoman a reçu la mission spéciale d'aller complimenter un pontife romain. L'ambassade envoyée par Bajazet auprès d'Innocent VIII en 1490, avait un autre but et un tout autre caractère: on sait qu'elle se rapportait seulement à la captivité de Zizime, frère du sultan, que les chevaliers de Jérusalem avaient fait prisonnier et avaient remis entre les mains du Pape.

Le cortège de Chekib-Effendi entra dans la cour du palais du Quirinal. Après avoir ensuite traversé les vastes salons de la demeure pontificale où se trouvaient rangés, dans toute leur splendeur, les dignitaires de la maison du Pape, Son Excellence fut introduite avec sa suite en présence de l'auguste Pontife. Pie IX était assis sur son trône, avec cette majesté serène qui laisse briller sur son front l'éclat de ses vertus sublimes où se confondent, par un admirable mélange, les hautes qualités du prince temporel et du monarque spirituel, du chef de l'Eglise et du chef de l'Etat. Digne de sa glorieuse mission et fidèle interprète de l'empereur ottoman, Chekib-Effendi s'est exprimé dans cette solennelle circonstance en des termes dont le Saint-Père s'est montré vivement touché: il a commencé par dire avec quelle immense satisfaction le sultan, son auguste maître, avait appris l'heureux avènement de Sa Sainteté au trône pontifical. Il a ajouté que, quoiqu'il n'ait pas existé jusqu'ici de relations particulières entre la Sublime-Porte et le gouvernement du Saint-Siège, le sultan son maître, s'associant à la joie du monde entier au sujet de l'exaltation de Sa Sainteté, lui avait donné la glorieuse mission de lui présenter en son nom les félicitations les plus vives et les plus sincères; que Sa Hauteur saisissait avec empressement cette heureuse occasion d'entrer en relation avec le gouvernement de Sa Sainteté. L'ambassadeur a terminé ce discours en exprimant la ferme confiance que les sentiments bienveillants de son auguste souverain envers ses sujets de toute condition, qu'il aime et protège, sans distinction de croyance, comme un père qui chérit indistinctement tous ses enfans, seront plus particulièrement appréciés par Sa Sainteté dont S. H. I. désire ardemment l'estime et la haute amitié.

Le Saint-Père a répondu à ce discours dans les termes les plus gracieux. Il a chargé l'ambassadeur turc de faire connaître à l'empereur avec quelle reconnaissance il avait accueilli les sentiments de loyale amitié qui venaient de lui être exprimés par son organe; et avec quelle joie son cœur s'ouvrait à la douce espérance que les relations que le sultan désire établir avec son gouvernement tourneraient à l'avantage des catholiques de son vaste empire; ajoutant que plus leur condition religieuse serait améliorée par de nouveaux et plus nombreux effets de sa puissante et souveraine protection, plus son amitié lui serait précieuse, et plus aussi lui seraient agréables les bonnes relations qui vont s'établir entre les deux gouvernements.

Son Em. le cardinal Mezzofanti avait été invité par le Saint-Père à assister à cette audience, et le R. P. abbé Dom Arsène Anziarkian, procureur-général des moines Arméniens de Saint-Antoine, remplissait les fonctions d'interprète.

Chekib-Effendi eut l'honneur de présenter au Pape, qui leur adressa d'aimables paroles, Arit-Bég, son fils, premier secrétaire de l'ambassade; Aly-Effendi, second secrétaire, et M. Gaspard de Manass, interprète. Le Saint-Père s'entre tint ensuite en particulier avec Son Exc. qui se retira enfin le cœur pénétré de l'accueil si bienveillant et si honorable qu'il avait reçu. En sortant de l'audience du Pape, Chekib-Effendi se rendit chez le cardinal se-

crétaire de l'Etat, avec lequel il eut une conférence dont les deux illustres interlocuteurs eurent également lieu d'être satisfaits.

La Gazette des Postes d'Autriche, journal catholique, rend également compte de cette mémorable audience. Nous reproduisons son récit, quoiqu'il rentre à peu près complètement dans celui que nous venons de donner nous-mêmes.

Chekib-Effendi, arrivé à Rome le 15 février, a eu, aujourd'hui 20, l'honneur d'être reçu en audience solennelle par Sa Sainteté. Le représentant de la Sublime-Porte, s'approcha du Pape assis sur son trône, avec toutes les marques du plus profond respect. Ses deux bras étaient, à l'orientale, croisés sur sa poitrine; il fit plusieurs profondes salutations, et après que le Pape l'eut invité, par l'organe du cardinal Mezzofanti, à prendre place sur le fauteuil qui lui était préparé, il adressa sa harangue à Sa Sainteté. Chaque fois que l'ambassadeur prononçait le nom de Sa Sainteté, il inclinait profondément la tête; sa main gauche reposait immobile sur la garde de son magnifique cimeterre, tandis que sa droite accompagnait toutes les paroles de gestes aussi nobles qu'animés. A la fin de sa harangue, qui avait duré à peu près dix minutes, Chekib-Effendi se leva de son siège, et remit la traduction de son discours traduit d'avance en italien, au Père Arsène, qui en fit aussitôt et à haute voix la lecture.

De même qu'anciennement la reine de Saba avait salué le roi Salomon, de même l'envoyé de la Sublime-Porte vint saluer le Pape Pie IX au nom de son monarque. Les merveilles et les sublimes actions de Sa Sainteté ayant non-seulement rempli l'Europe de ses louanges, mais s'étant répandu au loin dans toutes les contrées de l'univers, son puissant monarque l'avait honoré de la mission de présenter à la sublime personne du Pape ses plus cordiales félicitations pour son exaltation sur le siège de Pierre. Bien que depuis des siècles il n'ait existé entre Constantinople et Rome aucune relation amicale, son puissant empereur, disait-il, désire vivre en amitié avec Votre Sainteté. Il a pour la personne de Votre Sainteté la plus haute estime, et il saura protéger les chrétiens qui habitent ses vastes Etats. Sa Sainteté répondit qu'Elle ne cesserait de supplier le Tout-Puissant de ne point abandonner ses fidèles enfans qui habitent l'Orient, ajoutant qu'Elle s'en expliquerait plus au long dans l'audience secrète qu'Elle lui accorderait.

Cette seconde audience à laquelle le cardinal Mezzofanti, dura à peu près un quart d'heure. Immédiatement après les portes s'ouvrirent Chekib-Effendi se retira en faisant encore plusieurs fois de profondes salutations. Il ne manqua pas de distribuer de riches présents à la cour pontificale.

L'apparition d'un ambassadeur turc au pied du trône occupé par le successeur de saint Pierre, est par lui-même un événement assez étonnant, qui semble faire pendant à la visite si extraordinaire de l'empereur Nicolas. Mais quelle foule de réflexions il fait naître dans l'âme d'un catholique fidèle! La capitale de l'Empire d'Orient est occupée par un prince mécréant, vicairé et représentant de l'impôteur arabe, et des hommages que les empereurs schismatiques, dont l'islamisme a conquis l'héritage, adressaient au chef visible de l'Eglise universelle, lui sont rendus par le grand kalife du mahométisme! Israël a cessé d'être fidèle, et c'est Ismaël qui le remplace au pied du trône du Vicairé de Jésus-Christ! O profondeur des jugemens du Très-Haut.

Ami de la Religion.

LES POMMES DE TERRE ET L'IRLANDE.

Les économistes, les savans, les académies, et tous les pays ont cherché et cherchent encore la cause de la maladie des pommes de terre: ils ont mis en commun ce qu'ils avaient de lumière pour scruter l'origine de la famine qui désola particulièrement l'Irlande; et tous y ont perdu leur latin. Cela n'est pas étonnant; ils avaient la simplicité d'interroger les saisons, les modes de culture, en un mot le monde matériel, tandis que c'étaient les causes morales qu'il fallait surtout rechercher. C'est du moins ce qu'ont découvert certains protestans zélés de la ville de Dublin, qui dernièrement, à l'occasion du jeûne national ordonné dans la Grande-Bretagne, ont cru devoir offrir au monde le résultat de leurs réflexions éminemment morales et religieuses. Qui se serait douté que les pommes de terre étaient malades de l'émancipation catholique, et que Dieu avait frappé les trois royaumes du fléau de la famine parce qu'on a ouvert les portes du parlement aux idolâtres, c'est-à-dire aux papistes? C'est pourtant ce qu'un certain nombre d'hommes pieux et charitables ont pris sur eux de représenter humblement à l'archevêque de Cantorbéry. Le primat de la Grande-Bretagne avait été, comme on sait, chargé de rédiger la formule de prière qui devait être récitée le 24 mars dans toutes les églises du Royaume-Uni. A cette occasion, des protestans de Dublin lui ont présenté une adresse dans laquelle les causes de la famine étaient énumérées:

1. En 1829, les idolâtres ont été admis dans les deux chambres;
2. En 1833, on a établi en Irlande un système d'éducation destiné à enseigner des fables blasphématoires et des erreurs dangereuses, ce que nous appelons vulgairement la religion catholique;
3. Des sommes énormes ont été votées par plusieurs actes du parlement pour la propagation du papisme;
4. En 1844, on a reconnu les titres des faux prélats de l'homme du péché (les évêques catholiques), et on les a placés sur le même niveau que les évêques de l'Eglise du Christ;
5. En 1845, on a voté une dotation régulière au séminaire de Maynooth

où sont enseignées la superstition, l'idolâtrie et mille choses abominables. Après cette édifiante nomenclature, les péniionnaires déclarent que Dieu a justement châtié l'Angleterre parce qu'elle a élevé des faux dieux en face du vrai Dieu ; que le Tout-Puissant maudit les nations qui sanctionnent l'idolâtrie ; ils démontrent que la maladie des pommes de terre a coïncidé exactement avec le vote sur le séminaire de Maynooth ; ils prient l'archevêque d'insérer dans la prière publique un acte de pénitence et d'humiliation pour tous ces encouragemens donnés au culte des faux dieux, et ils demandent que tous les protestans s'engagent à combattre le papisme, ce monstre d'iniquité qui leur a envoyé la peste.

Il faut rendre justice à l'archevêque de Cantorbéry, il n'a pas cru devoir se rendre à ce vœu si chrétien, et il a répondu qu'il ne voulait pas, au milieu d'une pareille calamité publique, faire allusion à des sujets de dissensions politiques et religieuses. Mais il n'en est pas moins curieux de voir qu'au dix-neuvième siècle, des chrétiens peut-être fort recommandables individuellement en soient encore à ce point de fanatisme sauvage. Il faut du reste reconnaître que ses sentimens ne sont pas généralement partagés en Angleterre. Il paraît même que le grand jeûne national n'a pas été une démonstration aussi religieuse qu'on s'y attendait, et qu'en général on l'a traité assez légèrement. Il est bien vrai que tout a chômé le 24 mars ; il n'y a eu ni Bourse, ni spectacles, ni boutiques ouvertes ; mais une bonne partie des honorables citoyens de la Grande-Bretagne ne s'est pas gênée pour en faire un jour de congé au lieu d'un jour de pénitence. Il faisait beau tems, le plus beau tems du monde, comme disait Malebranche, pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde. Les parcs étaient pleins d'une foule endimanchée, les faubourgs de Londres, qui sont ornés de charmans jardins, étaient, dit-on, remplis d'une multitude de promeneurs ; les bateaux à vapeur et les chemins de fer ont fait une aussi belle recette que dans les jours de fête ; enfin il ne paraît pas que toute l'Angleterre se soit couverte de cendres. Nous ne voulons pas dire qu'un très-grand nombre d'honnêtes gens n'aient pas jeûné sincèrement et consciencieusement ; mais beaucoup d'autres s'en sont dispensés. Quand les actes religieux, les actes du domaine de la conscience sont commandés uniquement au nom de l'autorité spirituelle, on les suit. Mais quand ils sont ordonnés par le Roi ou la Reine en son conseil, ils ne sont plus que des actes civils. L'Etat peut fermer les boutiques, mais il ne peut ouvrir les cœurs ; il peut faire un acte de pénitence, mais il ne fera pas faire un acte de contrition.

M. l'Éditeur. — Aussitôt qu'un chirurgien étranger pratique quelque opération par laquelle il fait voir, parler, ou entendre quelque pauvre malheureux attaqué d'une de ces maladies, que l'on considère incurables, l'on s'empresse d'en faire part au public. Je ne prétends pas blâmer ceux qui font connaître les talens de ces messieurs ; mais lorsque parmi nos docteurs canadiens il se rencontre des faits semblables, il me semble qu'il est du devoir de ceux qui en ont connaissance de les signaler afin de rendre justice aux enfans du sol. Le fait suivant prouvera, je crois, que nous avons des médecins capables de rivaliser avec ceux qui nous viennent de l'autre côté de la mer. La petite fille d'un nommé D. Murray de Ste. Brigide avait à la langue un cancer ; et il n'y a que ceux qui ont vu cette enfant qui peuvent s'imaginer dans quel état elle était : elle faisait horreur à voir même aux parens, sa mère seule avait le courage de la soigner.

Figurez-vous, M. l'Éditeur, un enfant de cinq ans, ayant la langue trois fois la grosseur ordinaire, pendante sur le menton, étant incapable de la tenir dans sa bouche d'où il sortait continuellement une humeur des plus infectes. Cette petite fille ne pouvait non seulement parler, mais même, elle ne pouvait manger, sa mère était obligé de pousser elle-même avec ses doigts dans le fond de la bouche de cet enfant les alimens qu'elle lui préparait ; la maladie s'étendait jusqu'au fond de la bouche. Elle était dans cet état depuis environ un an, lorsqu'un de ses parens vint consulter le Dr. Davignon, de Ste. Marie de Monnoir qui n'hésita pas un instant à pratiquer une opération aussi horrible que celle de couper une partie de la langue, cette opération quoique difficile à faire chez un enfant, par la difficulté de tenir la langue saisie tout le tems de l'opération, et par le sang qui remplissait la bouche, fut cependant pratiquée avec habileté. La maladie s'étendait jusqu'à la racine et le docteur fut obligé d'enlever les deux côtés et le bout de la langue, et pour arrêter le sang il fut obligé de brûler les chairs. L'opération a été faite, il y a environ quinze jours, et l'enfant en ce moment parle facilement, et mange elle-même tout ce qu'on lui présente.

Agrérez monsieur l'Éditeur, mes meilleurs respects,

JOSEPH T. FRANCHÈRE.

Mineur.

Ste. Marie, 23 avril 1847.

Un des grands symptômes de la folie c'est de rire de la raison, même avec esprit.



B U L L E T I N .

Mois de MARIE. — Chékib-Effendi à Rome. — Prophétie appropriée à Pie IX. — MM. Macmillen et Coffin nouveaux convertis à Marseille. — Frères des écoles chrétiennes dans l'île Bourbon. — Tempérance à Hanovre. — Femme et prosélytisme en Irlande.

Nous voici entrés dans le beau Mois de MARIE. Nos églises paraissent

pour ainsi dire ouvertes de nouveau, quoiqu'elles ne soient jamais fermées, ce qui les distingue constamment des temples hérétiques. Mais en ce tems-ci on y voit la foule affluer comme au tems des plus grandes solennités. Toute la population catholique de la ville, et il en est ainsi dans les campagnes, vient apporter son tribut de louanges à MARIE. Elle-même l'avait prophétisé dans son célèbre cantique. *Magnificat* : ET TOUTES LES GÉNÉRATIONS ME DIRONT BIENHEUREUSE. *Et beatam me dicent omnes generationes.* Les seuls protestans ne veulent pas reconnaître cette prophétie, ils lisent ce texte dans leur Bible, mais ils ne le comprennent pas plus que bien d'autres textes. Les grecs-schismatiques honorent MARIE, les Turcs mêmes lui paient un certain hommage en la reconnaissant pour une femme célèbre et la mère d'un grand prophète. Il n'y a que les protestans qui ne veulent pas la reconnaître, et en cela ils sont société avec les juifs et les payens. Dès les premiers siècles de l'Eglise, on a reconnu la Ste. Vierge comme un Etre privilégié. St. Cyprien au troisième siècle de l'Eglise, dit que la justice divine ne permit pas que ce vase d'élection, quoiqu'il participât à la nature humaine fut assujéti à la coulpe du péché. *Natura communicavit non culpe.* S. Cyrr. de Nat. Virg. Mariæ. St. Jérôme dit : " Tout ce qui est à la louange de MARIE est à la louange de J.-C. " St. Ambroise : " Elle est cette tige, où il ne s'est trouvé, ni le nœud du péché originel, ni l'écorce du péché actuel. " Saint Augustin, Saint Ephrem, tous les Saints des premiers siècles ont honoré MARIE ; et en cela ils n'ont fait qu'imiter J.-C. Lui-même n'a-t-il pas honoré sa mère et St. Joseph ; n'a-t-il pas porté respect aux patriarches de l'ancienne loi ? Y a-t-il donc idolâtrie à honorer les Saints et particulièrement CELLE que J.-C. a choisie pour sa mère ? Le culte que nous rendons à Dieu est bien différent de celui que nous rendons à MARIE, la différence entre le Créateur et la créature est infinie ; et MARIE devant Dieu se reconnaît comme un pur néant. *Quis respexit humilitatem ancillæ suæ ;* " parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante. " Entre Dieu et la Ste. Vierge, il y a donc l'infini. Mais pourquoi donc honorer la Ste. Vierge, diront les protestans ? Pourquoi ? Parce qu'Elle est la mère de Celui qui est Dieu. Supposez qu'un roi dans son royaume dise à sa mère qu'il aime tendrement. " Ma mère dans tout royaume bien composé il faut que la justice s'exerce, mais il faut aussi qu'elle y soit accompagnée de la miséricorde. Pour moi je me réserve de rendre la justice ; quand à vous je vous donne en partage le domaine de la miséricorde. Vous dispenserez les grâces, de plus je vous fais trésorière de toutes mes richesses. " Serait-ce insulter le fils alors, d'avoir recours à la mère ? Quel est celui qui voulant adresser une requête au roi ou même à un gouverneur, ne cherche un officier de confiance qui la présente en son nom ? Mais s'il avait le bonheur que la mère du roi voulut bien elle-même se charger de présenter cette requête ; ne serait-il pas assuré d'obtenir ce qu'il demanderait ? Comment serait écouté du roi celui qui ayant eu accès auprès de son trône, commencerait par insulter sa mère en personne, ou seulement se permettrait de rire du portrait de celle à qui il doit le jour ? Les protestans nous diront-ils toujours que la Sainte Vierge n'est pas Dieu ? Non, sans doute, Elle n'est pas Dieu ; nous le savons aussi bien qu'eux et avant eux. Mais Elle peut tout auprès de Dieu. CELLE à qui J.-C. ne refusait rien sur la terre, pourra-t-il lui refuser quelque chose dans le ciel ? Venez donc avec confiance ; population chrétienne, venez emplir nos temples ; entourez les autels de MARIE, publiez ses louanges, priez-la, demandez sans crainte ; laissez même à son choix le soin de vous obtenir les grâces qui vous sont les plus nécessaires. N'oubliez pas non plus de lui faire amende honorable pour tous ceux qui blasphèment son nom VÉNÉRABLE. C'est surtout dans ce mois qui lui est consacré que vous devez vous empresser de l'honorer d'une manière toute particulière. Chargez ses autels de fleurs ; présentez lui des couronnes, apportez lui vos cœurs, mettez-vous sous sa protection pendant cette vie ; et vous la trouverez auprès de vous au lit de votre mort ; Elle ne vous abandonnera pas même là ; Elle conduira votre âme jusque devant votre juge, J.-C. son divin fils, qu'Elle vous rendra favorable.

— Une lettre écrite de Rome, publiée dans les journaux catholiques d'Allemagne, raconte qu'à son audience de congé, au moment où le Pape lui remit son portrait enrichi de diamans, Chékib-Effendi se mit

à genoux pour le recevoir, et qu'il demanda au Souverain Pontife, comme une singulière faveur, la permission de le porter en forme de *nischan*, c'est-à-dire, de décoration. Ce sera certes un bien étrange spectacle de voir le portrait du pontife romain briller sur une poitrine turque; il serait plus étrange encore qu'à l'occasion, par exemple, d'une mission diplomatique à St. Pétersbourg. Chékib-Effendi se présentât, orné de cette décoration, à l'empereur Nicolas. Le czar ne pourrait pas en témoigner de la surprise, puisqu'en Russie, les hauts personnages qui ont parcouru les premières classes de tous les ordres de l'empire, reçoivent pour suprême et dernière faveur le portrait du souverain qu'ils portent attaché, sur leur uniforme déjà tout bariolé d'étoiles, à un large ruban bleu.

—Un correspondant de l'*Ami de la Religion*, lui adresse un document qu'il prétend devoir au hasard, cet *incognito de la Providence*.

“Ce document, c'est le portrait et comme l'histoire, déjà si belle de Pie IX, écrite presque en toutes lettres, en France, dès le seizième siècle, dans le *Mirabilis Liber*, livre vraiment admirable en effet, et qu'on va voir et admirer en foule à la *Bibliothèque royale de Paris*, lettre Z, No. 2537; dans le livre où se trouve annoncée, *presque littéralement*, toute la Révolution française, et enfin l'Aigle volant dans l'univers et subjuguant toutes les nations (*Aquila volabit per mundum, et subjiciet sibi multas nationes*); et puis le Lys privé de sa noble couronne donnée à un autre (*Lilium nobili corona privabitur et expoliabitur, et dabitur alteri, cui non est. Humiliabitur usque ad confusionem, et multi dicent: Pax, pax, pax, et non erit, etc., etc.*)

“Quoiqu'il en soit de tout ce qui peut se rapporter aux événements politiques, c'est d'abord l'élection de l'évêque d'Imola, si imprévue du public, et si voulue de Dieu, et faite comme par acclamation par le plus digne des sacrés collèges: *Assumetur per voluntatem Dei unus Papa qui erit de reliquiis ecclesiarum: Et hic vir sanctissimus et in omni perfectione perfectus. Hic per sanctos angelos coronabitur et introductur in sanctam sedem per fratres suos.*

“Il réformera le monde par le seul ascendant de sa sainteté personnelle: *Ipse REFORMABIT universum mundum in melius per suam sanctitatem et ad pristinum modum vivendi secundum formam discipulorum Christi, reducet omnes viros ecclesiasticos; et omnes ipsum timebunt propter suas virtutes sanctissimas.*

“Il montera en chaire et portera lui-même la parole, ce que n'avait pas fait un Pape depuis des siècles: *Et predicabit utique nudis pedibus.*

“Il ne craindra rien des princes, ni même des dissidents, qu'il ramènera au Saint-Siège; et il convertira les infidèles, et surtout les Juifs: *Nec timebit potentiam principum ex quo multos ab erroribus vita sua mala ad sanctam sedem reducat. INFIDELES CONVERTET et quasi omnes, sed precipue judaicos.*”

“Enfin le grand Pape aura pour lui, et comme à côté de lui, un grand roi issu des rois de France, lequel lui sera en aide dans la réforme générale de la chrétienté: *Dominus autem cardinalis habebit secum imperatorem virum sanctissimum QUI ERIT DE RELIQUIIS SANCTISSIMI FRANCORUM REGUM SANGUINIS. Et erit sibi in adiutorium AD REFORMANDUM universum orbem.*”

“Ce qui revient à ces paroles récentes du *Siècle*: “Les regards du monde entier se tournent aujourd'hui vers l'Italie; l'avènement de Pie IX est une ère nouvelle.”

—On écrit de Marseille que deux ministres anglicans convertis, anciens membres de l'université d'Oxford, viennent d'y arriver, se rendant à Rome. L'un d'eux est le révérend M. Macmullen, naguère attaché à la paroisse Saint-Sauveur, à Leeds, dont la conversion a fait tant de bruit et a mis le diocèse de Lincoln dans un tel émoi, que l'évêque a ordonné une enquête sur tout ce qui se rattachait à la paroisse où le révérend M. Macmullen officiait ordinairement. M. Macmullen, fils du docteur Macmullen de Taunton, est un des hommes éminens du clergé anglican. Pour obtenir ses grades en théologie, il soutint une lutte longue et vive contre le docteur Hampden, l'un de ses examinateurs, qui lui reprochait d'avoir sur certains points des doctrines contraires à la foi anglicane. M. Macmullen finit par triompher. Ce digne et savant néophyte se rend à Rome, où il a l'inten-

tion de passer plusieurs années avant de recevoir les ordres sacrés.

Le compagnon de M. Macmullen est le révérend M. Coffin, ancien curé d'une des paroisses d'Oxford, qui va rejoindre M. Newman au collège de la Propagande.

Ces deux messieurs, qui parlent très bien le français, ont été accueillis avec la cordialité d'un frère par Mgr. de Mazenod, à qui ils étaient recommandés par les missionnaires français que le vénérable évêque de Marseille a envoyés en Angleterre travailler à l'œuvre des missions.

Les rapports qui s'établissent chaque jour entre les anciens membres du clergé anglican et les catholiques de la France ont un résultat fort utile, en ce qu'ils entretiennent chez nous l'intérêt qu'exercent naturellement les progrès de la religion en Angleterre. Plus cet intérêt sera grand, plus on priera pour la conversion de ce pays, et plus de missionnaires français iront y travailler à la gloire de Dieu.

—On lit dans l'*Univers* que M. le ministre de la marine a demandé au supérieur-général des Frères des écoles chrétiennes un nouvel envoi de ses religieux, pour aller seconder dans l'île Bourbon les enseignemens donnés aux esclaves qui viennent de recevoir la liberté. Dix d'entre les frères ont été choisis. Aujourd'hui on a quelques détails sur leur voyage.

Les dix Frères choisis partirent de Bordeaux le 5 juillet 1846, à bord du navire marchand l'*Artilleur*, capitaine Petit. Ils furent recommandés de la manière la plus pressante par M. Chabrol, armateur du navire. La recommandation n'a pas été vaine. Pour ne point blesser les oreilles de ces Frères, les matelots ont pris la résolution de s'abstenir, pendant tout le voyage, de ces paroles que l'on est habitué à regarder comme une nécessité dans le langage de ces hommes, et leur résolution a été si ferme qu'aucune expression peu mesurée n'est sortie de leur bouche pendant plus de trois mois qu'a duré la traversée. De plus, deux matelots de 25 à 30 ans qui n'avaient pas encore fait leur première communion ont été convertis par les Frères. Ils ont pu communier quelques jours après leur arrivée à Bourbon.

—On lit dans l'*Ami de la Religion*:

“Le royaume d'Hanovre a produit son P. Mathew, dans la personne du chapelain Seling, attaché à la paroisse de St. Jean d'Osnabruck. L'on sait quelle est, en général, la passion des peuples du Nord pour l'eau-de-vie, et tout ce que ce goût produit de crimes et de malheurs jusque dans l'intérieur des familles. M. Seling, à l'imitation du P. Mathew, a entrepris de fonder dans sa patrie des sociétés de tempérance qui s'étendent dans les villes et dans les campagnes. Sa formule d'engagement est un peu moins absolue que celle de l'apôtre de la tempérance en Irlande et en Angleterre. Le récipiendaire se borne à promettre, à genoux devant Dieu, de s'abstenir entièrement de toute liqueur distillée, et de n'user qu'avec une sage réserve de boissons fermentées. Le gouvernement hanovrien ne s'oppose point aux prédications de M. Seling, qui sont faites en public, et souvent en plein air.”

—On écrit de Dublin, le 6 mars, au *Morning-Chronicle*:

“Les journaux des provinces continuent de contenir les détails les plus affligeants sur la famine. Les rapports de diverses parties de l'Ulster sont aussi tristes que ceux du sud ou de l'ouest. On importe des alimens, et le gouvernement et les particuliers font assaut de générosité; mais comment secourir un peuple entier qui meurt de faim; dans la ville de Derrymacash, comté d'Antrim, du 1er janvier au 20 février, on a compté 400 décès. Le comté d'Armagh a beaucoup souffert. Dans la division occidentale de West-Carberry, l'autorité locale a été forcée d'ordonner de nouvelles fosses, le terrain du cimetière ne suffisant pas. Dans la maison des pauvres de Kilkenny, 520 fiévreux ont surcubé. Ce qui rend la fièvre mortelle, c'est que le typhus vient fréquemment la compliquer.”

Il paraît qu'en certains cantons d'Irlande on se sert des amonnes pour faire du prosélytisme. Un *Rev. Parson* de Ballinakill, a obligé une pauvre femme qui se mourait avec son enfant, d'abjurer sa religion, cette condition paraissant remplie aux yeux du ministre, il la

combina d'argent, de provisions, de vêtements, de souliers et même de joujoux pour son enfant; cependant la pauvre femme retourna vers son curé, disant qu'elle n'avait jamais changé de religion, et fit même baptiser son enfant qui ne l'était pas encore.

A Kilmore un *Rev. Parson* donna un billet à un pauvre individu, pour recevoir des provisions; ce billet contenait des injures contre le prêtre catholique, et affirmait que le porteur renonçait à sa religion. Le pauvre homme, ayant fait lire le billet, fut fortement indigné et alla aussitôt le porter à son curé, en lui disant qu'il aimerait mieux mourir de faim que de changer de religion. Dans un autre comté, d'après le règlement d'*Exeter-Hall-Charity*, le rév. secrétaire du comité donne une pinte de farine de maïs à ceux qui vont à l'église protestante, et une autre pinte pour chaque enfant qui va à l'école de la bible (*bible-school*). On se sert ainsi des aumônes pour faire un trafic sacrilège des consciences. Ces *Charity-Halls* sont pis que les marchés de nègres, puisque dans ceux-ci, on ne vend que les corps, mais que dans ceux-là on vend les âmes elles-mêmes. Les catholiques de tous les pays du monde ont généralement collecté des sommes immenses pour le soulagement des pauvres irlandais sans distinction de religion; et maintenant on se sert de ces secours pour faire du prosélytisme. Supposons même qu'on n'emploie pour cela que les dons des protestans, ce serait encore une chose détestable, de se servir de ces argens pour corrompre la conscience des fidèles; ce ne serait plus une aumône, mais un abominable trafic.

— Jeudi prochain, à huit heures du soir dans l'église de St. Jacques, M. DE CHARBONNET donnera son discours sur *les caractères de la société chrétienne*; les portes seront ouvertes à sept heures et demi, il n'y pourra entrer que ceux qui auront des cartes d'admission. Ce discours a été demandé par les MM. de l'Institut Canadien.

— Le th. de R. marque ce matin 7d. au-dessus de 0. Le tems est beau.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— On lit dans l'*Ami de la Religion* :

« On assure que l'ordonnance royale qui nomme M. Hébert ministre de la justice et des cultes est signée depuis plusieurs jours. Des motifs de haute convenance et de justes égards pour le triste état de M. Martin (du Nord) auraient, dit-on, seuls retardé jusqu'ici la publication de l'ordonnance qui donne un successeur à l'ancien garde-des-sceaux.

« Bien qu'on affirme aujourd'hui qu'une certaine amélioration s'est manifestée dans l'état de santé de M. Martin (du Nord.) nous croyons qu'on ne lira pas sans un sentiment de religieuse satisfaction les circonstances édifiantes qui ont marqué les derniers jours pendant lesquels sa vie s'est trouvée en danger. Avant sa dernière visite à la chancellerie, et au moment où il venait prendre congé définitif du Roi et des autres ministres ses collègues, M. le garde-des-sceaux, comptant partir pour l'Italie, avait employé plusieurs jours à s'entretenir de son éternité avec un ecclésiastique de Paris qui se trouvait au château de Lormoy, chez M. Patulle, son hôte. Ce fut à la suite de ces conférences que M. Martin (du Nord.) encore dans toute la plénitude de ses facultés, demanda lui-même à recevoir le sacrement de pénitence. Il voulut encore exprimer que son confesseur l'accompagnât dans sa voiture lors de son dernier voyage à Paris.

« De retour une seconde fois à Lormoy, M. Martin ayant perdu l'usage de la parole, bien qu'il conservât toute sa connaissance, fit comprendre par écrit à sa famille et à ses amis qu'il ne fallait pas attendre qu'il fût presque réduit à l'état de cadavre pour lui faire donner les derniers sacrements de l'Eglise; et comme il indiquait la consolation et le soulagement spirituel qu'il éprouverait d'être exhorté en ce moment suprême par le digne curé de Saint-Roch, dans la nuit du vendredi son fils aîné accourut en toute hâte à Paris et ramena M. l'abbé Morel au chevet du lit de son père mourant. Le malade, à l'aspect du vénérable curé, se prit à fondre en larmes et à lui presser vivement les mains, faisant comprendre cependant que son émotion était toute chrétienne et non point l'effet de la terreur aux approches de la mort. Après d'assez longues exhortations d'un intime et solennel tête-à-tête avec M. le curé de Saint-Roch, M. Martin (du Nord) reçut de nouveau l'absolution, et suivit ensuite avec une attention et une piété très-marquée toutes les prières et les augustes cérémonies de l'Extrême-Onction. Ses yeux suivaient tous les mouvemens du ministre de la religion, et son oreille se montrait de plus en plus attentive à ses religieuses et touchantes exhortations. Toute sa famille éplorée était agenouillée aux pieds de ce lit de souffrance et de mort imminente; quelques amis intimes assistaient aussi à ce spectacle que la foi et ses ineffables consolations dernières rendaient d'autant plus saisissant qu'en face de cette tombe entr'ouverte, le monde honteux d'avoir été, durant quelques jours, bien cruellement injuste pour celui que la mort

menaçait de frapper, semblait avoir voulu apporter en ce moment suprême une juste quoique tardive réparation.»

— Une lettre de Jérusalem annonce que le nouvel évêque anglican, M. Gebat, est arrivé dans cette ville le 20 décembre.

SUISSE.

— Nous apprenons de Saint-Gall, que toutes les difficultés relatives à l'exécution du concordat pour l'érection du siège épiscopal sont heureusement levées. Le grand-conseil catholique s'assemblera incessamment pour entendre le rapport de son mandataire à Rome, qui ne peut assez se louer des honnêtés du Saint-Père à son égard, comme envers tous ses fidèles enfans de la Suisse. M. Gmur restera à Rome pour y attendre la ratification du résultat de ses négociations, et ne retournera à Saint-Gall que porteur des bulles de circonscription du nouveau diocèse. L'on n'a plus d'inquiétudes sur la ratification du grand conseil cantonal, attendu que plusieurs chefs de file de la fraction radicale en sont réduits à déclarer que l'érection du siège épiscopal doit être désormais considérée comme un triste fait accompli, auquel il n'y a plus qu'à se soumettre.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

— Nous voyons dans le *Herald* de mardi dernier, la mort de John Shuter, écriv. de Londres, autrefois marchand de cette ville. M. Shuter a fait une fortune considérable en ce pays, et était généralement estimé. Ce monsieur se distinguait par sa noble générosité; c'est lui qui a fait présent à la Sœur Lepaillieur, de l'Hôpital, du grand lustre qui décore l'Eglise de l'Hôpital de la rue St. Paul et à l'Eglise Episcopale Anglaise, de son magnifique cadran. Il a légué, nous dit-on, à l'Hôpital-Général de Montréal, £200 stig. et à son frère, Joseph Shuter, écriv. de cette ville, la somme de £30,000 stig. et pareille somme à chacun de ses enfans. C'est là un vrai oncle d'Amérique.

Revue Canadienne.

Deux Candidats à Missisquoi.—L'élévation du ci-devant procureur-général Smith au banc, nécessite une nouvelle élection au comté de Missisquoi. On parle d'un troisième candidat pour ce comté. On dit que les deux premiers ont peu de chances, et que les habitans de Missisquoi sont loin d'être disposés à élire même M. le procureur-général, étranger à la localité.

— Nous apprenons avec plaisir l'arrivée à Montréal de quelques-uns de nos jeunes et entreprenans négocians canadiens, qui étaient partis l'automne dernier pour faire leurs importations eux-mêmes, ce sont MM. Lévesque, C. F. Roy, Dorion, J. L. Beaudry, Hagar, Hamel, Torry, Waddel, Hewitt, Mann.

La Navigation, etc.—Ce matin, le steamboat traversier le *Prince Albert* est arrivé à notre port venant de la Prairie. Il s'y trouvait un grand nombre de passagers qui ont été débarqués en bateaux, nos jetées étant encore submergées. Une des goélettes du capit. Painchaud, venant de Boucherville, arrivée hier soir, est aussi ancrée au large. L'eau baisse rapidement et demain les quais seront à découvert. La glace qui les encombrait a disparu vendredi dans la nuit, emportée par le courant. Le chemin de fer entre la Prairie et St. Jean est en activité. Les steamboats du lac Champlain ont commencé à voyager entre Burlington et Whitehall seulement, la glace était encore ferme aux dernières dates depuis Plattsburg jusqu'à Rouse's Point. Samedi on traversait encore de la Baie Missisquoi à Alburgh. D'après la baisse suivie des eaux on doit conclure que le fleuve est libre jusqu'à Sorel et plus bas. On peut attendre ce soir ou demain le *St. Louis* et le *Richelieu*; ce dernier a déjà fait un voyage entre Sorel et Chambly. L'écho des Campagnes, sorti jeudi, nous dit que les eaux étaient extrêmement hautes et que le village de Berthier et le bas de Maskinongé étaient submergés. L'eau a baissé ici depuis 6 heures ce matin jusqu'à midi d'un pied et demi à pie et plusieurs des jetées commencent à se montrer à découvert.

Les steamboats de Longueuil commenceront leurs traverses régulières demain. Le tems est toujours froid et pluvieux. *Minerve du 3 mai.*

Suiv de.—La femme d'un journalier de la rue St. Urbain, s'est suicidée samedi dernier en se pendant au poteau de son lit. Elle était depuis longtemps sujette à des attaques de folie, et le jury a rendu un verdict en conséquence.

LE GROS-BOURDON, JEAN-BAPTISTE.

Nous avons déjà annoncé que la cloche de notre église paroissiale avait été fondue avec succès à Londres. Le journal *Illustrated London-News*, dans son numéro du 20 mars, en donne une superbe gravure, en l'accompagnant des remarques suivantes :

« Cette cloche, la plus grosse de l'empire britannique, vient d'être complétée par MM. Mears, de Whitechapel.—fondeurs, *Iter ultra*; des grosses cloches de Lincoln et d'York. C'est samedi, le 20 février que cette cloche a été fondue. On a été obligé d'employer pour cette fin vingt-cinq tonneaux de métal; quand il fut en fusion, on l'introduisit dans le moule, et, après avoir donné le tems au métal de se refroidir, on en détacha le moule, et le son qu'on tira de la cloche satisfait pleinement les fondeurs.

« Le poids de la cloche peut être élevé à 13½ tonneaux. Ses dimensions sont comme suit :

Diamètre à l'ouverture — 8 pieds 7 pouces,
Hauteur — 5 pds. 11 pes.,
Diamètre au haut — 3-pds. 8 pes.

Le ton de la cloche, qui est grand, plein, sonore et majestueux, est sur-la-clef F sous la ligne—basse-clef de la gamme du piano.

L'inscription est en capitales romaines :—

Negotiamini. Dum Verio. Omnis Spiritus. Laudet Dominum : Anno Domini 1847 Fundatae. Marianopolis 2050
 PII. P. P. IX. Pontificatus 1o Regni Victoriae. Britanniarum 10o
 Ex. Pissimo Mercatorum
 Agricoliarum. Artificumque
 Marianopolitanensium : Dono,

Et sur le bord :

Carolus. et. Georgius Mears. Londini, Fecerunt.

« La cloche est ornée des images de la Ste. Vierge et de St. Jean-Baptiste ; outre un médaillon, représentant l'agriculture, les manufactures et le commerce.

« A la fonderie de MM. Mears (ancien établissement qui existe depuis 1738) outre les grosses cloches d'York et de Lincoln, de St. Paul et de Cantorbury, furent fondues, les cloches célèbres de Bow et de Cripplegate, d'York, de Shrewsbury, de Norwich, de Coventry, Leeds, Liverpool, Wakefield, et Birmingham ; et plusieurs centaines d'autres.

« On trouvera peut-être intéressant de voir ici la dimension et le poids de la grosse cloche de Montréal, comparée à quelques autres cloches fameuses. »

Diamètre.		Poids.		Diamètre.		Poids.	
ps.	ton	ps.	ton	ps.	ton	ps.	ton
Montréal. --- S	7 -- 13½ 0	Oxford	7 2 -- S 0				
Pari-. - - - - S	6½ - 13 0	Lincoln	6 10 -- S 5				
York, - - - - - S	2 -- 11 0	Chent,	6 10 -- S 0				
Malines, - - - 7	9 -- 9 0	St. Paul,	6 9 -- S 0				
Cologne, - - - 7	6 -- S½ 0						

Mineur.

Meurtre diabolique.—Les journaux du Haut-Canada rapportent un meurtre horrible commis dans le District de l'Ouest. Il y a quelques semaines, un Sauvage était entré dans la maison d'un cultivateur Ecossais de Dunwich, du nom de Crawford, et en l'absence de ce dernier, il avait insulté son épouse, de la manière la plus infâme. A son retour, sa femme lui mentionna ce qui était arrivé. Il y a quelques jours, le même Indien retourna à la maison de M. Crawford, pendant que celui-ci y était, mais il avait eu soin de s'armer d'un fusil. On refusa, comme de raison, de le laisser entrer ; l'Indien mit son fusil sur son épaule et partit ; mais comme M. Crawford voulut le suivre quelques pas, l'Indien, sans se détourner, appointa son fusil, et lui déchargea dans la poitrine. M. Crawford tomba raide mort. La pauvre femme, tremblante pour sa vie, n'osa pas donner l'alarme, et l'Indien demeura toute la nuit avec elle. Lorsqu'il fut endormi, elle se leva, et sortit de sa maison, sans éveiller le meurtrier. Le plus proche voisin demeurerait à une demi-lieue, et il fallait faire un grand circuit pour s'y rendre, de sorte que la pauvre femme manqua son chemin et ne put atteindre la maison qu'à la pointe du jour. Le Coroner a fait l'enquête sur le corps de M. Crawford, et l'on s'est mis à la poursuite de l'Indien. Mme Crawford assure qu'elle pourra facilement l'identifier. La *Gazette Officielle* de samedi dernier offre £100 de récompense à celui qui le découvrira. *Idem.*

Accident. et effet de l'intempérance.—La semaine dernière, dans le township de Etobicoke, la femme d'un charpentier nommé Nicolas s'étant couchée dans un état d'ivresse, et son mari étant allé à son travail, après avoir fermé la porte principale en clef, le feu prit tout-à-coup à la maison, et la malheureuse fut entièrement consumée, sans qu'elle pût faire un mouvement, et sans que les voisins qui ignoraient qu'elle était dans la maison, aient pu voler à son secours. *Idem.*

Vols.—Des voleurs sont entrés samedi soir dans le magasin de M. M. Young et Holmes, rue Lemoine, et ont forcé les tiroirs et pupitres, dont ils ont enlevé le contenu. Heureusement qu'il n'y avait que la somme de £4 dans une boîte, ce dont les brigands furent forcés de se contenter.

Nous apprenons que lundi soir le magasin de M. Poudrette, au coin des rues McGill et Notre-Dame a été enfoncé, et que des voleurs en ont enlevé des articles pour la valeur d'à peu près 40 à 50 piastres. Ces filous se moquent insolemment de la police.

Saison.—Nous voyons par la *Gazette de Québec* du 26 avril, que la veille pendant la nuit il s'était formé sur l'eau une glace de plus d'un pouce d'épaisseur. Dans la campagne aux environs de cette ville, il y a encore de la neige à la hauteur des ébloures, et c'est à peine si l'on apercevait quelques taches de terre, dans les endroits où la neige avait été chassée par le vent pendant l'hiver. Les chemins d'hiver y sont encore bons, et l'on vient jusqu'à Yamachiche en sleigh ;—Nous apprenons, par un monsieur qui montait mardi à Montréal, que l'on traverse en voiture sur la glace de Batiscan à St. Pierre les Berquets et que partout encore en bas, la glace est presque comme en hiver. La glace sur la rivière Chambly est partie dans la nuit de dimanche à lundi dernier—et le Steamboat *Richelieu*, doit, nous dit-on, monter aujourd'hui à Chambly.

Plus de la moitié de notre village est inondé, et l'on craint de voir encore monter l'eau comme en 1843, époque où elle le couvrit tout entier. Tout le bas du comté à plus d'une demi-lieue dans les terres, n'est qu'une vaste nappe d'eau. La glace a commencé à se mouvoir hier soir, vers le bas du village.

Echo des Campagnes.

Accident déplorable.—Lundi dernier, vers midi, deux hommes au service de M. Beauhieu, étaient occupés à débarrasser le débarcadère à la Pointe-Lévi, d'un monceau de glace qui en débordait, quand tout-à-coup il s'écrasa et croula sous leurs pieds. L'un d'eux, nommé François Couture, eut le crâne

ne fracassé dans sa chute, et un autre en fut quitte pour un bain à l'eau froide. Couture laisse pour déplorer sa perte une épouse et plusieurs enfants en bas âge.

Journal de Québec.

Grande détresse à Rimouski.—On nous écrit de Rimouski, en date du 25 avril :

« Affreuse misère à Rimouski occasionnée par le manque de fourrage ; plus de foin, plus de paille, ni pour or, ni pour argent.—De là une perte ruineuse de bestiaux pour les pauvres habitants ; on n'en a eu déjà perdu plusieurs animaux, morts de faim ; je connais un pauvre malheureux dont cinq vaches sont mortes par manque de fourrage, et un autre un cheval, deux vaches et plusieurs moutons. Le printemps, si extraordinairement tardif, donne des alarmes dont notre Père céleste se moque, si au moins elles ne lui sont point injurieuses. Les granges et autres bâtimens couverts en paille sont découverts pour servir de nourriture à ces pauvres bêtes affamées ; et actuellement un grand nombre d'elles se nourrissent de branches d'épinette et de prunelle, dernière ressource pour essayer de réchapper ces êtres infortunés ! » *Idem.*

ANGLETERRE.

Chambre des Communes.—Vendredi, 19 mars.—L'ordre du jour ayant été lu, et avant que la chambre ne se soit formée en comité sur le bill des pauvres en Irlande, lord John Russell a exprimé la satisfaction qu'il a éprouvée en apprenant la munificence des souscriptions prélevées aux Etats-Unis pour le soulagement de la détresse qui règne en Irlande.

La chambre s'étant ensuite formée en comité, plusieurs amendemens ont été lus sur la première et la seconde clause. M. Shaw a proposé de retrancher le second paragraphe, qui autorise les commissaires des pauvres dans de certains cas, à donner des secours aux pauvres, en dehors de la maison de travail, pourvu que ces secours ne soient qu'en alimens.

Lord John s'est opposé à cet amendement dans un discours énergique. Les membres du parti irlandais l'ont soutenu avec ardeur et impétuosité.

La chambre s'étant divisée, les votes ont été ainsi répartis :

Pour l'amendement de M. Shaw.....36
 Contre.....242

Majorité contre 242

En conséquence la clause fait partie du bill qui sera lu de nouveau le lundi suivant. Et la chambre s'est séparée.

—Des omnibus viennent d'être établis à Londres pour conduire les gens d'un bout de la ville à l'autre à un sou par mille !

—Les auteurs d'un plan d'émigration sont d'opinion que pour appaiser les maux de l'Irlande il faut que d'ici à quatre ans, deux millions au moins émigrent de l'Irlande en Canada. En supposant que le gouvernement donnerait à chaque émigré £5 pour l'aider à s'établir, il faudrait neuf millions de livres pour un million cinq cent mille personnes ; pour lever ce fonds il faudrait imposer une taxe de 1 par cent sur la propriété pour payer l'intérêt de l'emprunt à 6½ par cent. Ce fardeau serait léger pour l'Irlande.

—Le *Morning-Post* attribue au ministère le dessein de dissoudre le Parlement à la fin de juin ou au commencement de juillet, nouvelle répétée par le *Globe*, qui ne la croit pas fondée.

LE KNOUT.

CHAPITRE II.

SUITE.

Ce n'était pas le tout sur d'être dans Wilna, il fallait encore pouvoir s'y montrer sans éveiller l'attention de la police, ce qui demandait des précautions infinies et une perte de temps considérable. D'un autre côté, les réunions du comité national étaient extrêmement rares ; on craignait de se compromettre et d'attirer tout à coup sur soi les rigueurs d'un pouvoir aussi ombrageux qu'insupportable. En sorte qu'il était presque impossible d'arriver à une commune résolution. Tantôt une séance sur laquelle on comptait beaucoup était subitement remise, parce qu'une nouvelle proclamation menaçait de la Sibérie tous ceux qui seraient surpris en des conciliabules secrets ; tantôt on n'était pas en nombre, les correspondances étaient interceptées, et l'on ne pouvait rien conclure de définitif. Un jour où l'on avait été assez heureux pour se trouver au grand complet, des discussions interminables remplissaient tout le temps et divisaient les esprits. Il se formait alors plusieurs partis qui s'irritaient les uns contre les autres, et qu'on ne parvenait à calmer et à rapprocher qu'avec des peines infinies. Raphaël passa ainsi deux mois dans la capitale de la Lithuanie sans pouvoir arriver à aucun résultat : il n'avait cependant rien épargné pour réussir, car il eût été de la dernière importance d'amener une ville si considérable à une énergique manifestation. Il semblait qu'il n'y eût rien de plus facile au milieu d'une population nombreuse qui ne supportait qu'un gémissement le joug détesté des Russes, avec le secours surtout de l'ardente jeunesse qui suivait les cours de l'Université et qui ne demandait, comme elle le prouva plus tard, qu'à combattre et à mourir pour le pays. Aussi Raphaël, poussé à bout, n'épargnait-il pas les reproches à ses amis du comité.

—C'est votre irrésolution, disait-il à Sapieha, qui paralyse l'élan du peuple ; c'est votre excessive circonspection qui glace tous les

courages. Aux écoles, dans les rues, l'impatience se lit sur tous les visages, on demande secrètement des armes, et vous n'avez toujours qu'une froide réponse : Attendez, attendez, soyez prudents !

L'avocat, bien entendu, ne restait pas court et démontrait alors pour la centième fois à Raphaël que la ville ne pouvait rien faire tant que les campagnes ne se seraient pas soulevées.

— Songez donc, disait-il, non sans quelque raison, que toutes les forces de l'ennemi se concentrent dans nos murs. Il faut donc de toute nécessité qu'une diversion, en le contraignant à se diviser, nous permette, à nous, d'agir avec quelques chances de succès.

— Eh bien alors, mon cher ami, je n'ai plus rien à faire parmi vous, mon séjour ici est inutile, et comme, d'après tous les bruits qui nous arrivent, la Samogitie commence à se remuer, je va's m'y concerter avec nos partisans. Et peut-être, en qualité de voisins, viendrons-nous sous vos murs vous apporter le signal de l'indépendance.

— Ne nous quittez pas, ne nous quittez pas s'écriait très chaleureusement notre digne avocat, qui s'applaudissait au fond de la tranquillité que ce départ allait lui rendre, vous êtes ici très-utile, nous ne ferons rien sans vous. Et d'ailleurs est-il juste que nous vous laissions vous exposer à d'aussi grands périls que ceux qui vous attendent sur des routes sans cesse battues par les troupes russes ? Non non, soyez prudent, le moment viendra, et vous verrez ce que nous saurons faire.

Ce prêtre langige, dont ne rougissait pas l'orateur patriote, tant la terreur le dominait, était précisément ce qu'il fallait pour déterminer Raphaël à partir. Ce qu'il ne tarda pas à faire avec l'aide du docteur Neroski, qui maudissait, lui, de fond de son cœur, la faiblesse de ses amis. Toujours suivi par son guide lithuanien, mais qui, dépayse, n'était plus pour lui qu'un très-courageux compagnon, Raphaël s'enfonça dans la Samogitie, ancienne province polonaise située au nord de la Prusse, et limitrophe avec la Lithuanie. Ce pays, entrecoupé de bois et de hautes montagnes, favorisait admirablement tous les efforts tentés pour recouvrer l'indépendance nationale : soit donc que ces heureuses circonstances inspirassent une plus grande confiance à ses habitans, soit que le mécontentement y fût plus vif, Raphaël ne tarda pas à y trouver tous les élémens d'une vigoureuse levée de boucliers. Quelques paysans d'abord, pour échapper aux enrôleurs moscovites, se nommèrent un chef et prirent les armes ; mais aussitôt poursuivis par une colonne russe, ils se dispersèrent dans leurs forêts. Il n'en fallut pas d'avantage pour enflammer les esprits : un des principaux gentilshommes de Rosiënié, chef-lieu de la province, et qui avait chaudement accueilli les communications de Raphaël et les projets du comte Bialewski, fit acheter partout des armes et des munitions. On arma les paysans et les domestiques des châteaux de faux et de haches : les écuries des particuliers furent ouvertes et mises à la disposition de quiconque savait manier un cheval. On manquait d'artillerie, mais on improvisa quelques canons avec des troncs d'arbres creusés, serrés par des cercles de fer et auxquels on donna pour affûts des trains de carrosses. Dès le 25 mars, les premiers attroupemens désarmèrent les gardes russes du canal de Windawa ; le lendemain, la garnison de Rosiënié est chassée, et les districts voisins se soulèvent presque simultanément. Mais le premier engagement sérieux livré par les chefs de parti national ne fut pas heureux : les paysans ne purent tenir contre deux mille hommes de troupes régulières et se dispersèrent dans toutes les directions pour se livrer à la guerre de partisans qu'ils entendaient le mieux. Un peu plus tard les insurgés prenaient une éclatante revanche en contraignant un colonel russe à se réfugier avec ses troupes sur le territoire prussien, et en s'emparant du petit port de Pologa, où ils espéraient recevoir quelques navires chargés d'armes, secours dont ils avaient le plus grand besoin.

Cependant, pour que l'insurrection samogitienne pût devenir redoutable, il fallait qu'elle se coordonnât avec un soulèvement sérieux en Lithuanie, et c'est à quoi Raphaël travaillait avec une infatigable activité. Les habitans du district de Troki donnèrent l'exemple en se rendant maîtres du chef-lieu ; leurs bandes, grossies par ce premier succès, s'emparèrent d'Oszmiana, de Wilkomierz, refoulant devant elles les troupes russes et marchant courageusement sur Wilna, pour en délivrer les habitans. Mais ceux-ci, toujours paralysés par la terreur, n'osèrent rien entreprendre pour appuyer cette audacieuse tentative, car les autorités militaires déclaraient qu'au premier acte d'hostilité de la part du peuple, la garnison se retirerait et foudroierait la ville. Néanmoins l'insurrection s'étendait et gagnait de proche en proche toutes les parties de la Lithuanie, mais sans qu'on pût arriver à cette unité de vues nécessaires pour frapper de grands coups et atteindre de grands résultats. Chaque

bourg et souvent chaque village devenait un centre d'insurrection qui avait son chef, sa petite armée et ses luttes héroïques, et chaque jour les troupes russes étaient sur mille points différens harcelées, attaquées, rarement battues, grâce à leur forte discipline, mais toujours cruellement décimées. Un terrible fléau, le choléra, vint encore éclaircir les rangs et augmenter le désordre. Raphaël voyant alors que le but de sa mission était complètement atteint, se détermina à rejoindre le comte Bialewski, dont il était très-inquiet, n'en ayant reçu aucune nouvelle depuis leur séparation. Il traversa rapidement toute la Lithuanie, en évitant les alentours des villes où les Russes étaient concentrés, et il ne tarda pas à se rapprocher de ses propres domaines, où il voulait visiter en passant son aïeule avant de rejoindre le comte. Cinq ou six lieues seulement séparaient les deux châteaux. Sur ses terres, comme partout ailleurs, il trouva les paysans en armes et enrégimentés. Sa bonne mère n'avait pas quitté sa résidence, et gardant seulement autour d'elle ses femmes et quelques domestiques pour la servir, elle avait permis au reste de ses gens de s'enrôler sous le drapeau national. Cette vénérable dame était, comme nous l'avons déjà dit, au début de cette histoire, une admirable modèle de toutes les vertus. Pleine de courage, elle applaudissait aux efforts de son pays et se dévouait généreusement de tout ce qui pouvait être utile à la cause nationale. L'argenterie de sa table, le linge de sa maison, les provisions de ses greniers, elle avait tout livré spontanément et sans attendre qu'on lui fit une première demande. (A continuer.)

BANQUE D'ÉPARGNES,

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT.

LA première assemblée générale des Directeurs de cette institution a eu lieu au Bureau de la Banque No. 46, grande rue St. Jacques, lundi le 5 avril à trois heures.

Benjamin Brewster, écrivain, fut appelé au fauteuil ; le caissier agissait comme secrétaire.

Le président ouvrit l'assemblée par la lecture de l'avertissement qui la convoquait, et fit ensuite quelques remarques encourageantes à la circonstance, en félicitant les directeurs sur l'état prospère de l'institution.

William Workman, écrivain, Président du Bureau des Directeurs-gérants, présenta alors le rapport suivant et soumit les états qui l'accompagnent.

Rapport du Bureau des Directeurs-gérants des affaires de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District depuis le 26 mai 1846 au 1er. avril 1847, présenté à l'assemblée générale, au Patron, Vice-Patron et aux Directeurs Honoraires, le 4 avril 1847.

En conformité à l'acte d'incorporation et aux réglemens de cette Institution les Directeurs-gérants ont convoqué l'assemblée d'aujourd'hui, étant le premier lundi d'avril, dans le but de soumettre au Patron, Vice-Patron et aux Directeurs Honoraires, un état détaillé des affaires de la Banque, depuis son établissement au premier du courant ; et en faisant cela les Directeurs-gérants espèrent qu'on leur permettra de remarquer que les progrès rapides qu'a fait cette institution depuis qu'elle a été en opération, seulement durant une période de dix mois, et l'état de prospérité où elle se trouve aujourd'hui, doivent être pour les premiers fondateurs et les amis de l'institution un juste sujet de satisfaction.

Durant la courte époque plus haut mentionnée, la somme de £17,100 15 11 a été déposée dans la Banque et celle de £17,751 12 2 a été retirée ; laissant une balance due aux dépositaires le 1er. du courant, de £29,359 3 9 comme il appert par l'état publié plus bas. En référant à la classification des dépositaires, on observera qu'une partie considérable de ce montant a été déposée en petites sommes, ce qui remplit un des principaux objets pour lesquelles cette institution a été établie et augmente son utilité.

Certes, s'il fallait quelque chose pour convaincre les plus sceptiques de la grande utilité de telles institutions, l'expérience de chaque jour de ce Bureau pourrait bien la fournir. On a trouvé qu'en plaçant le montant minimum d'un dépôt aussi bas qu'un shilling, les avantages qu'offre la Banque sont mis à la portée des classes les plus humbles de la société ; de là on peut citer plusieurs cas, où de petites sommes qui, sous des circonstances ordinaires, auraient été peut-être totalement dépensées ou pour de maigres objets, ont été placées dans la banque et ont formé le noyau d'un montant plus considérable et produit en même temps un aiguillon pour augmenter des habitudes d'industrie et d'économie.

Pour ce qui concerne les prêts et les placements, le Bureau a l'honneur de dire, qu'en suivant les dispositions de l'acte d'incorporation, il a pris le plus grand soin de choisir les meilleures garanties, en outre desquelles il a toujours joint et exigé sur les Prêts des garanties personnelles, et comme les Prêts sur les garanties des Baux-Fonds ne sont que trop souvent accompagnés de risques, il a évité entièrement de prendre cette espèce de garantie, vu les embarras qu'elle amène toujours à sa suite. Dans la conduite intérieure de la Banque, le Bureau a apporté la plus stricte économie, comme on peut le voir dans l'état des dépenses, considérant surtout que la Banque a à payer une taxe exorbitante de £50 (ce qui fait cinq lois par mois) et les grands dépenses qu'il faut toujours faire en commençant tout établissement. Malgré tous ces désavantages ils ont pu cependant élever l'intérêt à cinq par cent sur tous les dépôts et montrer un surplus clair de £251 6 9.

En remettant aujourd'hui son mandat, le Bureau espère que son administration des affaires qu'on lui avait confiées, rencontrera l'approbation de cette assemblée et de ceux qui ont honoré l'institution de leur patronage distingué et que pour l'avenir sous la conduite de ses successeurs en office, la Banque continuera à acquiescer en utilité et remplira ainsi le but pour lequel elle fut formée. Le tout résumé humblement soumis.

Banque d'Épargnes de la Cité et du District de
N^o. 46, Grande Rue St. Jacques,
Lundi 5 avril 1847.

ÉTAT

Soumis à l'Assemblée Générale du 6 Avril 1847.

DOIT.		CREDIT.	
1847.	£ s. d.	1847.	£ s. d.
Avril, 1.—Au montant dû aux dépositaires à cette date y compris l'intérêt, A balance d'intérêt gagné à cette date,	29,350 3 9	Avril, 1.—Par des actions de Banques en possession de la Banque et intérêt depuis le dernier dividende,	9,986 19 6
A déduire, — Dépenses, salaires, loyers, taxe de la Cité, etc. 331 17 7		Par actions de Banque, £1,250 possédée par la banque comme garantie du montant ci-contre, avec en outre deux garanties personnelles,	1,235 0 0
Balance é tant le surplus gagné après paiement des dépenses et des intérêts,	281 6 9	Par bons et actions du chemin de fer du Champlain et du St-Laurent, tenues comme ci-dessus,	5,000 0 0
		Par des bons de la Corporation de Montréal, Aqueduc, Marché Ste. Anne, tenues comme ci-dessus, £11,686,	10,370 0 0
		Par bons de la Fabrique,	300 0 0
			16,895 0 0
		Par bons de la Corporation de Montréal, possédés par la Banque et intérêt dû sur iceux,	367 12 1
		Par bons des chemins de péage possédés par la Banque et intérêt dû sur iceux,	1,570 2 7
		Par balance dû par la Banque nationale d'Irlande,	36 11 7
		Par meuble de Bureau y compris un <i>new safe</i> , etc.	99 15 3
		Par intérêt dû par la Banque du Peuple,	20 0 0
		Par balance d'argents en caisse,	655 9 6
	£29,631 10 6		£29,631 10 6

Le nombre de comptes ouverts depuis le commencement, le 26 mai 1846 au 31 mars 1847 (10 mois) a été de 647 et le montant déposé de £47100 15 11

Le nombre de comptes clos durant la même époque de 147 et le montant retiré 17750 12 2

Ce qui laisse une balance due à 500 Dépositaires de	£29350 3 9
Montant déposé dans les premiers cinq mois	£18691 1 10
Montant déposé dans les derniers cinq mois	28409 13 1
Augmentation des derniers cinq mois	9718 10 3

JOHN COLLINS, Caissier.

Les résolutions suivantes furent alors passées unanimement :

- Proposé par Tousst. Peltier écr., secondé par D. P. Janes écr. "Que le rapport et l'état des affaires de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, maintenant soumis par le Bureau des Directeurs-gérants est très-satisfaisant et qu'il soit reçu, approuvé et publié."
- Proposé par Henry Jackson écr., secondé par E. Atwater écr. "Que les remerciemens de l'assemblée soient offerts au Bureau des Directeurs-gérants pour leur bons services dans la conduite des affaires de la Banque depuis son établissement."
- Proposé par Nelson Davis écr., secondé par Wm. Workman écr., "Que les remerciemens de cette assemblée sont dus au caissier John Collins, pour l'habileté et l'infatigable attention par lui déployée dans l'accomplissement des devoirs de sa charge."

L'assemblée procéda ensuite à l'élection du Bureau des Directeurs-gérants pour l'année suivante, et les messieurs suivants furent dument élus.

William Workman, Alfred La Rocque,
John E. Mills, Hon. Francis Hincks,
Jacob De Witt, H. Mulholland,
Joseph Bourret, Luther H. Holton,
Pierre Beaubien, John Tully,
L. T. Drummond, Damase Masson,
Henry Judah, Nelson Davis,
Joseph Grenier.

Le Président ayant quitté le fauteuil et Toussaint-Peltier écr. y ayant été appelé, les remerciemens de l'assemblée furent votés à Benjamin Brewster écr. pour sa conduite courtoise au fauteuil durant cette assemblée.

L'assemblée alors se sépara, et immédiatement après les Directeurs-gérants nouvellement élus, se réunirent et élurent unanimement Wm. Workman écr., Président et Alfred Larocque écr., Vice-Président.

Par ordre
JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

A VENDRE,

A CE BUREAU,

UN Pamphlet contenant: LES INFORMATIONS JURIDIQUES ET CANONIQUES SUR LA GUERISON DE LA SŒUR MARIE SUSANNE DUFRESNE, Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Prix: 2—6 la douzaine. 6 sols pièces.
Les personnes qui n'ont point eu occasion de lire le récit de cette guérison dans les *Mélanges Religieux* auront par là, le moyen de se procurer pour quelques sols, le plaisir de connaître cette affaire dans tous ses détails.

AUX MM. DU CLERGE.

ON s'abonne à la Librairie des Sous-ignés:
A BROWNSON'S QUARTERLY REVIEW, publié à Boston. ANNONCEMENT 15s. par Année.
Et au UNITED STATES MONTHLY CATHOLIC MAGAZINE, publié à Baltimore ANNONCEMENT 15s par Année.
E. R. FABRE ET CIE.
Rue St. Vincent, No. 3.
Montréal, 9 avril 1847.

NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HÔPITAL GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville le bel assortiment d'Objets d'Église attendus et annoncés dans le cours du mois dernier

TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.
Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers.
Cette importation se compose de

- CROIX DE CHASUBLES
EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs
" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc, brochées tout en or.
" (couleurs assorties) " en or et couleurs.
GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES
En drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.
" Damas brochés en or et couleurs.
" (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.
GARNITURES COMPLETES.
- N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appercillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.
- ETOFFES ET VOILES DE BÉNÉDICTION.
Les Ecoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.
Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.
- ETOFFES A ORNEMENS.
Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)
Moire d'or à reliefs riches et brillants.
Drap d'argent à pluie d'argent.
Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.
Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.
Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.
Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte Schelins 8 deniers pour l'année

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

- M. E. R. FABRE, libraire, Montréal.
- D. MARTINEAU, prêtre, vicaire, Québec.
- P. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège, Ste. Anne.
- VAL. GUILLET, Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.